

Les douaniers de Jacques Boucher de Perthes (2)

Si, dans la lettre adressée à son père, Jacques Boucher de Perthes fait l'éloge de ses douaniers, il se montre plus caustique à leur égard dans une lettre en date du 28 septembre 1835 destinée à l'écrivain et critique littéraire Jules Janin (1804-1874), dans laquelle il relate sa croisière au large de notre littoral : « *J'étais en route pour Dieppe, quand, au Tréport, j'ai rencontré, m'attendant, un joli cutter à six canons, bien gréé, qu'on nomme « Le Louis » : c'est la patache des douanes et, au besoin, le yacht du directeur. À la vue de ce bijou nautique, je n'ai pu résister au plaisir de faire une promenade au large, et, poussé tantôt par le zéphyr, tantôt par l'orage, j'ai été d'abord à Dieppe, puis à Boulogne, et, de Boulogne, à l'embouchure de la Canche, de l'Authie et de la Somme ; de là, à Saint-Valéry-en-Caux. Tout cela m'a fait tenir la mer une semaine, et courir une centaine de lieues marines, en compagnie du capitaine Paris, le plus parfait jobard que l'océan ait jamais porté, un vrai badaud de mer, gobant toutes les mouches, avalant toutes les bourdes, n'ayant pas plus d'idée qu'une nonne des affaires de ce monde, et, malgré cela, un brave soldat, un excellent marin, un digne homme, qui m'a fait entrer à Boulogne, à Dieppe, à Saint-Valéry, comme la clef dans la serrure, et ceci sans y voir goutte, et par pur instinct de merlan* ».

Il ajoute encore à propos de l'équipage de cette patache : « *Le capitaine Paris n'est pas un grand littérateur, ni son équipage non plus. Je crois même qu'il n'y a à son bord que le mousse qui sache lire couramment. Cela s'explique : c'est le dernier sorti de l'école* ». À propos de ce mousse, il précise encore : « *Le mousse Heurtaux, chargé des fonctions de cuisinier, nous fait un fort bon dîner de poissons* » ; il s'agit vraisemblablement de Pierre François Sévère Heurtaux, alors âgé de 18 ans, marin des douanes qui demeure au Tréport en 1839. En effet, les douaniers sont le plus souvent recrutés localement à l'exemple de Pierre Modeste Lebeuf, marin-pêcheur, né à Mers-les-Bains le 25 sep-



tembre 1821, qui, en 1844, aspire à intégrer l'administration des douanes ; il sait lire et écrire, et Loisel, médecin de la douane, qui l'examine le 28 octobre 1844, constate « *que ce jeune homme est de bonne constitution, bien membré et propre au service des brigades, quoique les pieds manquent un peu de cambrure* », ce à quoi le lieutenant des douanes répond : « *Le sieur Lebeuf qui est fort et de bonne constitution pourra rendre d'utiles services dans les douanes. Quant au défaut signalé par le médecin il ne peut ici avoir aucun inconvénient puisque l'aspirant est désigné pour les embarcations* ».

Pierre Modeste Lebeuf intègre l'administration des douanes et prête serment le 4 novembre 1844 ; retraité des douanes, il décède au Tréport le 24 décembre 1900. Toutefois ce n'est pas sans une évidente fierté que Jacques Boucher de Perthes évoque la tenue de ses douaniers ; ainsi, lors de la visite de Louis-Philippe à Abbeville, le 24 mai 1831, il concède que : « *La garde nationale défila devant lui (le roi), ainsi que la troupe de ligne et les douaniers dont la tenue, celles des marins surtout, qui sont presque tous décorés ou médaillés, avait frappé le maréchal Soult qui désigna ces der-*

niers pour servir momentanément de garde au roi ». Mais son jour de gloire est certainement le 2 septembre 1843 à l'arrivée de la reine Victoria au Tréport : « *Je n'ai été averti officiellement de ce voyage que le 1^{er} septembre, par l'aide-de-camp de service qui m'écrivit que le roi avait témoigné le désir qu'un détachement en grande tenue et aussi nombreux qu'on pourrait le réunir, fut, au moment du débarquement, placé sur le quai du Tréport, avec tambours et clairons. Cet avis me fut remis un peu tard pour l'exécution, car nos hommes, divisés par brigades, sont disséminés sur une grande étendue de côte. Cependant, je suis parvenu, non sans peine, à réunir un détachement de deux cent dix hommes, dont une compagnie de marins. À leur arrivée, ils ont été passés en revue par M. de Chabannes, aide-de-camp du roi, qui les a mis à un poste d'honneur devant la tente royale. Ils étaient commandés par un sous-inspecteur, deux capitaines et deux lieutenants, MM. de Bousingen, Krabbe, Thierry, Lubais et Oger. Quant à moi, je devais accompagner le roi* ».

(Fin)

Jérôme Maes